

## Société de Développement du Landeron

<i>Séance:</i>	Assemblée générale de la Société de développement du Landeron
<i>Date:</i>	Mercredi 2 novemebre 2022, 18h00
<i>Lieu:</i>	Centre administratif, rue du Centre 6, 2525 Le Landeron

*Présences :* O.Perrot, D.Wälti, Y.Frochaux, Y.Jakob, , L.Loeffel

*Membres présents:* 25 personnes

*Membres excusés:* R.Perret-Gentil, M.Muttner, Th.Linder, G.Mallet, M.Loeffel

*Scrutateur:* -

Le Président souhaite la bienvenue et remercie les personnes présentes.

### 1 Procès-verbal de l'assemblée du 23 septembre 2019

Le PV est accepté tel quel à l'unanimité sans opposition, remerciement au secrétaire.

### 2 Rapport du Président

Olivier Perrot rappelle en préambule les activités principales de la SDL, hormis la gérance du Camping des Pêches, soit le soutien financier et logistique de l'Ecole de musique, de la course des aînées, des diverses fondations telles que la piscine et l'Hôtel de Ville, des décorations florales de notre commune ainsi que le soutien aux sociétés locales lors de manifestations.

Le Président résume les principaux travaux réalisés en 2022, l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'ancienne réception du camping, un chemin en chaille entre le CAP et le magasin, le rond-point des Bornelets, les îlots Est et Ouest du rond-point des communes et finalement le dossier du camping de la Tène où deux entrevues avec les autorités de la Tène ont eu lieu. Lors de la 2<sup>ème</sup> rencontre les exigences de la commune de la Tène ont changé et celles-ci ne convenait plus à la SDL, toutes les autres informations sur la reprise par le TCS ont été relatés dans la presse.

Une certitude sur la fréquentation du camping de passage, nous vivons une période magnifique, une incertitude, nous ne savons pas combien de temps cela durera. La fréquentation 2021 bat un record avec un CA de ~CHF 600'000.- malgré une période d'inondation en juillet. 2022 montre une légère baisse de fréquentation mais tout de même nettement supérieur à la période pre-Covid.

### 3 Comptes 2020

Le Caissier, M. Wälti, présente les comptes

	Ecole de musique	Camping	Général
Revenus	157'134.-	1'518'781.-	843'324.-
Dépenses	245'958.-	678'684.-	826'182.-
Déficit/Bénéfice	-88'824.-	840'096.-	17'142.-

Au bilan, le capital au 31.12.2021 se monte à CHF 903'724.-

Il précise que tous les actifs sont amortis.

Diverses précisions sont demandées par l'Assemblée auxquelles le Caissier répond à la satisfaction des personnes.

### **4 Rapport de l'organe de contrôle**

Le Président lit le rapport de la fiduciaire Leitenberg & Associés SA.

Les comptes et le rapport sont acceptés par l'assemblée à l'unanimité sans opposition.

### **5 Retrait de la SDL auprès de la Fondation de la Piscine du Landeron**

Le Président informe l'Assemblée de la situation de la démission des 3 représentants SDL au Conseil de Fondation Yves Frochaux – Président, Daniel Wälti – Caissier et Yann Jakob à la fin de la législature en 2023.

Personne au sein du comité de la SDL ne souhaitent reprendre cette représentation et ces fonctions.

Le Conseil de Fondation et la Commune ont été informés du retrait de la SDL de la Fondation de la Piscine.

La SDL continuera d'honorer ses engagements tels que couvrir les dettes de la piscine à la hauteur des CHF 90'000.- ou encore de futures projets/investissements comme l'ont été par le passé les panneaux solaires, les toboggans et bien d'autres projets. La gratuité pour les campeurs sera maintenue.

Diverses questions par l'Assemblée ont été soulevées auxquelles Mme la conseillère communale Maura Bottinelli, le Président SDL Olivier Perrot, Yves Frochaux, Daniel Wälti et Yann Jakob y ont répondues.

### **6 Rapport de la Fondation de la piscine du Landeron**

Le Président du conseil de Fondation de la piscine du Landeron, Yves Frochaux mentionne que cette année 2022 est à marquer d'une pierre blanche aussi bien pour le nombre de 64'935 visiteurs que pour le chiffre d'affaires qui se situe à environ 25-30% au-dessus du budget.

L'aquagym est devenue notre marque de fabrique, un véritable succès, avec des pics d'environ 80 participant(e)s certains jours.

Yves Frochaux, au nom du conseil de fondation, remercie chaleureusement la SDL pour son soutien financier, qui permet une diminution de la charge de la commune du Landeron.

### **7 Rapport sur l'école de musique**

M. Schnyder, directeur de l'EML, rapporte que la situation de l'école reste stable. Une nouvelle professeure de piano, Madame Esther Duteil, a rejoint l'école.

Diverses auditions ont été organisées ainsi que des ateliers de flûte traversière et de violon pendant l'année. L'orchestre de l'école a ponctué la fin du semestre d'été en beauté.

M. Schnyder rappelle que l'école a vu le jour lors de la rentrée des classes de l'année 1972-1973 et que le 21 janvier prochain, l'école fêtera son cinquantenaire à l'aula du C2T par un concert de quelques élèves et de professeurs, suivi d'un apéritif.

Il remercie la SDL au nom de tous les professeurs de l'école pour sa bienveillance, son soutien et ses actions, qui offrent une réelle plus-value à la commune ainsi qu'à la région.

### **8 Rapports sur les loisirs des aînés**

#### **Loisirs des Aînés**

Le Président lit le rapport de Mmes Dominique Houriet et Nicole Ansermet.

Il est mentionné que l'activité interrompue au début 2000 avec les règles COVID et les difficultés professionnelles qu'elles ont rencontrées pendant cette période n'ont pas

## **Société de Développement du Landeron**

---

permises de relancer le loisir des aînés et qu'il est temps pour elles de passer le flambeau à de nouvelles animatrices ou nouveaux animateurs.

Mme la Conseillère Communale Maura Bottinelli et le Président précisent que toute personne intéressée à reprendre cette animation peut s'adresser à Mme la Conseillère Communale.

### **Course des Aînés**

Yves Frochaux rapporte que la 64<sup>ème</sup> course des aînés s'est déroulée le jeudi 1 septembre 2022 sur les terres Soleuroises dans le parc Palais de Besenval pour l'apéritif et dans la salle du Landhaus pour le repas de midi. Le goûter au retour a été servi au restaurant l'Antica Roma. Cette journée était dans l'esprit du 20<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage de Soleure et du Landeron.

Au total 155 aînés et 55 chauffeurs ont participé à cette course, soit un total de 210 personnes.

Yves Frochaux transmet à la SDL les remerciements au nom des hôtes pour sa très large contribution à cet évènement, ainsi qu'à la commune pour sa participation financière et logistique. Il remercie également ses deux compères, compères depuis 2015, MM. Georges Rais et Gérard Houriet qui ont décidé d'en terminer avec cette course.

## **9 Budget 2023**

Le budget distribué lors de l'accueil et de la signature de la liste de présence est commenté par le Caissier.

Le budget est accepté à l'unanimité sans opposition.

## **10 Nomination de l'organe de contrôle**

En préambule, le Président précise que le comité propose non plus la fiduciaire Leitenberg & Associés SA mais une fiduciaire villageoise, la fiduciaire Gilles Boillat Sàrl, ici à la gare.

La nomination de la fiduciaire Gilles Boillat Sàrl est acceptée à l'unanimité sans opposition.

## **11 Divers**

Le Président ouvre ce dernier point

M. Lehmann s'inquiète sur la future bonne marche du camping suite à l'annonce de ce matin dans la presse de l'augmentation de la taxe de séjour.

Le Président répond que Tourisme Neuchâtel dépend du SCAV. Il précise également que le financement de la "Neuchâtel Tourist Card" n'était plus assuré. Pour rappel, cette carte permet la gratuité journalière à chaque hôtes et membre de leurs familles sur tous les transports publics neuchâtelois train/bus/bateau et les entrées des musées. C'est un atout majeur de tourisme neuchâtelois dont nos campeurs en bénéficient. L'avenir nous dira de la justesse de cette augmentation.

M. Wenger souhaite connaître les futurs développements à moyen et long terme du camping.

Quelques idées de développement existent. La SDL souhaite agrandir le camping avec une parcelle de 12'000m<sup>2</sup> accolée au camping, parcelle dont nous sommes propriétaire. Cette parcelle est en zone agricole mais également en zone vignes et grèves. Les difficultés liées à ces zones ne seront certainement pas levées d'ici 5 ans. Les autres projets sont les entretiens des bâtiments qui nécessitent à chaque fois de grosses sommes lors de réfection complète. La réserve générale permettra en temps voulu de répondre à ces investissements.

## **Société de Développement du Landeron**

---

M.Wälti précise que la SDL a payé CHF 111'940.- en taxes de séjours en 2021 et possiblement ~CHF 160'000.- en 2022. Des augmentations des tarifs de l'électricité, du gaz et autres devront certainement suivre, même au camping résidentiel.

Une question sur le rond-point des Bornelets, de qui dépend-il car depuis que les troncs ont été abattus, il est en friche ?

Le Président renvoie la personne auprès de la commune car les rond-ponts sont à 100% à la charge de la commune. Cependant la SDL financera le futur aménagement du rond-point des Bornelets dans le même style que celui des communes.

Le Président remercie l'Assemblée pour sa présence et l'invite à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 19h08

Le Président  
Oliver Perrot

Le secrétaire PV  
Laurent Loeffel